

MR – Présentation des *Méditations pour le temps de la retraite* pour cette édition

Méditations pour le temps de la retraite

**à l’usage de toutes les personnes qui s’emploient à l’éducation de la jeunesse ;
et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant
les vacances.**

*Par Mr JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, Docteur en Théologie, Instituteur des Frères des Écoles
Chrétiennes*

À ROUEN, chez ANTOINE LE PREVOST, Imprimeur-Libraire, rue Saint Vivien.

MR : Les “Méditations pour le temps de la retraite”

On pourra se reporter à l’excellente présentation des MR dans l’édition préparée à l’occasion du XL^e Chapitre général, Rome 1976 : le Frère Miguel CAMPOS y décrit l’ouvrage et en esquisse les thèmes principaux. Pour la présente édition, l’insistance portera sur l’authenticité lasallienne du texte et sur le plan, en s’appuyant particulièrement sur l’étude du Frère Jean-Louis SCHNEIDER sur la structure en ‘chiasme’ dont on parlera plus loin. Le Frère Jean-Louis indique d’autre part que **MD 56** aborde à peu près tous les thèmes des MR : voilà encore une introduction à l’ensemble des MR.

*

Publié sans date, sans approbation ni permis d’imprimer, les *Méditations pour le temps de la retraite* sont précédées d’un Avertissement de 4 pages, qu’on reproduit plus loin en Annexe et qui mérite réflexion. Alignons les affirmations qui concernent cette édition :

- Ces Méditations ont été composées par Monsieur de La Salle : 16 Méditations, 2 pour chacun des 8 jours de la retraite annuelle des Frères
- Avant de mettre ces Méditations sous presse, on les a fait examiner par une personne orthodoxe et de science, laquelle a corrigé un grand nombre de fautes dues aux copistes.
- Par respect pour l’auteur, on a laissé ces Méditations telles qu’elles étaient, c’est-à-dire sans modifier leur genre littéraire, ni supprimer les répétitions.

1. Authenticité lasallienne, destinataires et sources

Sur quelles bases s’est donc faite la correction des fautes ? À quoi s’est-elle limitée ? On ne sait si l’examineur a eu entre les mains le manuscrit original, s’il a comparé plusieurs copies (voir le pluriel : “des copistes”) ou s’il s’est fié à son bon sens pour éliminer des erreurs manifestes du texte qui lui avait été remis et qui avait été copié par plusieurs mains. L’examen du texte des MR montre qu’il reste un petit nombre d’erreurs qui, selon notre point de vue, auraient pu être corrigées : on les a relevées au fil du texte (**MR 196,2,2 ; MR 201,3,2 ; MR 204,1,2 ; MR 205,2,2 ; MR 205,3,1**).

Le souci de conserver le genre littéraire a amené à un grand respect du texte : il ne s’est pas agi d’une révision. Les nombreux parallèles relevés avec d’autres écrits lasalliens montrent une parfaite cohérence de pensée et d’expression, même si MR présente des traits particuliers vu les destinataires et le sujet traité.

Le titre – est-il de l’auteur, ou l’éditeur l’a-t-il choisi pour s’adresser à un public dépassant les seuls Frères ? – inclut les Frères dans un ensemble plus vaste, celui des “personnes qui s’emploient à l’éducation de la jeunesse”. Et les Méditations traitent de “l’emploi”, un terme qu’on retrouve dans tous les écrits s’adressant aux Frères. D’ailleurs, dans le langage des premiers Frères, MR sera appelé Méditations sur l’emploi (CL 10, 80) alors que cette expression n’est pas de M. de La Salle. Des expressions, fréquentes dans ses autres ouvrages, ne figurent pas dans le MR : Marie, communauté, Société, Directeur, Supérieur... et il faudra attendre la dernière des MR pour que le

mot Frère apparaisse dans le corps d'une Méditation.

On a souvent noté la parenté des MR avec les *MÉDITATIONS POUR LES SŒURS MAÎTRESSES DES ÉCOLES CHARITABLES DU ST. ENFANT JÉSUS*, De l'Institut de feu le R. P. BARRÉ, Minime, Principalement au temps de leurs Retraites & de leurs Exercices spirituels, sur les principaux devoirs de leur état ; Lesquelles pourront aussi servir à tous les autres Maîtres & Maîtresses d'école, pour leur faire connaître l'importance et les obligations de leur profession. Par le R. P. F. GIRY, Ex-provincial des Minimes, & Directeur du même Institut. À PARIS, Chez PIERRE DE LAUNAY, rue S. Jacques, à l'enseigne de la Ville de Rome, proche Saint Séverin. M. DC. LXXXVII. Avec Approbation & Permission.

Il est clair toutefois que la démarche de M. de La Salle est assez différente de celle du P. Giry : il s'agit, pour le Fondateur des Frères, d'une lecture de ce qu'ils vivent faite à la lumière de ce que saint Paul a compris de son ministère. C'est dire que la source principale des MR, ce sont les itinéraires des Frères et de Jean-Baptiste de La Salle en réponse à l'appel qu'ils ont perçu de Dieu à travers les besoins des jeunes en difficultés. C'est pour cela que ces textes peuvent éclairer notre propre cheminement, dans un monde bien différent, certes, mais dans la même histoire du salut.

Les textes scripturaires, parfois surabondants, ne nous transportent pas au temps de Paul mais nous invitent à regarder notre vie à la lumière de l'Évangile. Le Frère Michel Sauvage a établi (CL 1) que la plupart des citations proviennent d'une traduction d'Amelote publiée en 1707, lorsque M. de La Salle travaillait avec le Nouveau Testament ouvert sous les yeux. Amelote 1685, qui semble avoir servi pour toute une série des MD et MF, n'était pas du nombre des éditions consultées par Frère Michel (CL 1, XVI). Un travail d'investigation complémentaire a confirmé l'usage fréquent d'Amelote 1707, même si en quelques rares endroits, c'est sa traduction de 1685 qui, manifestement, a été utilisée. Il est, de plus, piquant de remarquer que, lorsque l'auteur semble citer de mémoire, c'est le texte de Sacy, d'orientation janséniste, qui se rapproche le plus de ce qu'il écrit. En s'appuyant sur le travail du Frère Michel, le Frère Miguel Campos a travaillé très en détail la manière dont l'Écriture éclaire la réflexion lasallienne : le CL 46 fournira plusieurs notes à la présente édition.

On peut donc conclure que, si M. de La Salle a dû penser aux thèmes qui deviendront les MR dès 1694, au moment où s'organise la retraite annuelle des Frères, la mise au point des MR s'est faite après 1707, donc après une longue expérience de la vie partagée avec les Frères. La multiplicité des copistes dont parle l'*Avertissement* laisserait supposer que des Frères en auraient recopié le texte, avant ou après la mort de l'auteur. Rien ne permet de mettre en doute la substantielle authenticité lasallienne du texte que nous possédons, publié avant MD-MF (voir CL 12, Avant Propos), probablement en 1730.

2. Une composition sans doute étalée dans le temps

Blain comme Maillefer, dans leur biographie de M. Jean-Baptiste de La Salle, parlent des premières retraites (CL 7, 315 ; CL 6, 93) que le Fondateur organisait à partir de 1691 pour ses Frères à Vaugirard et de ses "exhortations pleines de feu & de l'Esprit de Dieu" (CL 7, 314) : il y a sans doute là l'origine lointaine des MR. Après avoir parlé de l'année 1695, Blain cite ses ouvrages "fort utiles aux Frères et à leurs écoles", et indique simplement : "Il *composa* aussi des *Méditations* et d'autres livres de piété à l'usage particulier de ses disciples" (CL 7, 341). Après son retour à Paris en 1714, le Fondateur "était presque toujours dans sa chambre à prier ou à lire, et à *composer des Méditations à l'usage particulier des Frères*" (CL 8, 125).

De quelles Méditations s'agit-il ? Rien ne permet de le préciser. L'*Avant Propos* à l'édition des "Méditations pour tous les Dimanches et Fêtes principales de l'année" précise que Monsieur de La Salle a consacré à leur mise au point "les dernières années de sa vie, y ayant pour cet effet employé une grande partie de son temps" (CL 12, 1). L'*Avertissement* de l'édition princeps (que l'on trouvera au complet en Annexe à cette présentation) met leur composition en relation avec la pratique de la retraite annuelle dont témoignent les Règles communes (RC 32) :

“Les Méditations pour la Retraite contenues dans ce petit Livre, dans lesquelles il est traité assez amplement des principaux devoirs des Personnes qui se sont dévouées généreusement à l’éducation Chrétienne de la Jeunesse, ont été composées par Monsieur de La Salle, afin de leur donner moyen de se bien pénétrer de ces devoirs si importants, dans leur Retraite spirituelle.

C’est aussi pour cette raison qu’il a jugé à propos que les Frères de l’Institut des Écoles Chrétiennes en fissent le sujet de leurs Oraisons l’après-midi des huit jours de Retraite qu’ils font chaque année dans le temps des Vacances, pour leur faire concevoir la grandeur de leur emploi & la nécessité dans laquelle ils étaient de se bien acquitter d’un si saint Ministère & d’en remplir fidèlement toutes les obligations.

Il a réduit ce petit Ouvrage en seize Méditations qui sont deux pour chaque jour de la Retraite, de sorte qu’en cas de besoin, une des deux pourra tenir lieu de lecture publique ou particulière, & servir de matière à la Conférence ou Exhortation du soir.” (CL 13, 2)

La lecture du chapitre 32 des Règles, dans ses diverses rédactions, n’apporte aucune confirmation de cet usage d’une lecture publique des MR ; les *Instructions pour la retraite* qui suivent l’édition princeps des MR, non plus. Quant à l’expression *“Il a réduit ce petit Ouvrage”*, elle ne suppose pas l’existence d’un texte complet plus long (cf. *“il réduira ces pratiques et ces points de morale en demandes et en réponses.”* CE 9,3,4 ; voir CE 15,0,7 ; I 2,7,17 ; I 3,9,2). On peut comprendre : *Il a condensé sa doctrine en un petit livre de 16 méditations.*

3. Une édition assurée par les Frères

L’édition princeps des MR n’est pas datée. Celle des MD–MF, dans la première phrase de son *Avant Propos*, parle de cette édition comme réalisée récemment : *“Le bon accueil qu’on a fait aux Méditations pour la Retraite, composées par feu Monsieur de La Salle [...] ; et la sainte avidité avec laquelle chacun s’est porté à les écouter avec une attention particulière dans la Retraite suivante...”* Il est alors dit que Monsieur de La Salle est mort (*“feu”*), ce qui était déjà sous-entendu pour MR, puisqu’on donnait son nom. Mais pourquoi *“écouter avec une attention particulière”* un texte qu’on pouvait avoir sous les yeux ? Au moins avons-nous ici un témoignage de sa lecture publique, qui confirme ce qu’écrivait l’Avertissement des MR : *“en cas de besoin, une des deux [Méditations, qui sont deux pour chaque jour] pourra tenir lieu de lecture publique ou particulière”*.

Comme aucune des deux éditions n’est datée, il faut recourir à l’indication manuscrite sur un exemplaire des MDF : il appartenait dès 1731 à la communauté de Nogent-le-Rotrou (Rigault 1, 492). Voilà pourquoi on retient habituellement 1730 ou 1729 comme date de l’édition princeps des MR. L’imprimeur en est Antoine Le Prevost, rue Saint-Vivien, à Rouen, - pour MDF, ce sera Jean-Baptiste Machuel, à Rouen également — Antoine Le Prevost qui avait publié en 1726 l’édition imprimée des *Règles communes*, mises en conformité avec la Bulle d’approbation. On ne connaît pas d’autres livres pour lesquels les Frères ont eu recours à cet imprimeur.

4. Les MR dans l’histoire de l’Institut

Blain (CL 8, 362-363), publié en 1733, utilise les MR sans les citer explicitement (voir CL 10, 79-80). L’usage public des MR dans les retraites des Frères semble disparaître assez vite. Le règlement *pour le temps de la retraite commune qui se fera pendant les vacances* prévoit cependant : *“Après midi, les oraisons se feront sur l’emploi de l’école”* (RC 32,21). Le texte des MR semble tout naturellement destiné à préparer ce temps d’oraison. Et les *Instructions pour la retraite*, qui suivent le texte des MR avec une nouvelle pagination et une autre typographie dans l’édition princeps, offrent une série de références aux écrits du P. Crasset et du P. Busée pour le matin : la place disponible pour les MR n’est pas indiquée.

Frère Miguel Campos cite une étude du Frère Maurice-Auguste *“portant sur la période 1717-1901”* : les divers Chapitres généraux ne citent jamais les MR ; seul un volume de Circulaires de l’époque du Frère Joseph en fait quelques citations explicites (CL 45, 57 ; aussi CL 45, 67 n.5 : au Chapitre de 1966-67). En 1937, dans son premier tome, Georges Rigault cite quelques extraits des

MR quand il présente cet ouvrage en 9 pages (491-498). En 1938, la *Rivista lasalliana* de Turin publiait en italien 32 pages du Frère Emiliano sur les éléments mystiques dans les MR. En 1944, dans *La Prière des éducateurs selon saint Jean-Baptiste de La Salle*, le Frère Jules Herment utilise les MR pour présenter “Les éducateurs, collaborateurs spéciaux de la Rédemption” (p. 35-44). En 1952, Frère Alphonse (Marcel Guilhem) dans *À l'école de saint Jean-Baptiste de La Salle. Introduction à sa spiritualité*, cite largement les MR pour “Le paulinisme du Fondateur” (p. 93-97) et “Ministre de Jésus-Christ” (p. 117-139). Le recueil de textes intitulé *Spiritualité lasallienne* (Ligel, Paris, 1952, 456 p.) cite presque intégralement les MR dans ses 65 premières pages (Chap. I : Ministère du Frère enseignant ; Chap. II : Zèle ardent).

Le bilan est assez modeste. La première étude en règle des MR semble être celle que le Frère Michel Sauvage a entreprise pour sa thèse, publiée en 1962 sous le titre *Catéchèse et Laïcité* (Ligel, Paris, p. 557-667). À partir de cette époque, on parlera davantage des MR, parfois pour en faire la clé de voûte de la pensée lasallienne, même si certains font remarquer que ce texte n'est pas spécifiquement écrit pour les Frères et donc qu'il laisse dans l'ombre plusieurs aspects de leur vie religieuse.

Les éditions françaises des MR sont relativement rares. Celle de Langres, qui reprend le texte d'aussi près que possible, date sans doute de **1816**. Le Frère Philippe publie un texte remanié en **1853**, sans d'ailleurs en nommer l'auteur. En **1882**, le Frère Irlide publie en un seul volume les trois séries de Méditations du Vénérable Jean-Baptiste de La Salle, *édition corrigée d'après le texte primitif*, mais encore loin d'être textuelle. L'édition de **1890** des MR reprend le texte de 1882 et le fait suivre d'un appendice de 30 pages regroupant des extraits des MDF se rapportant au même sujet. Quant à celle de **1922**, qui regroupe les trois séries de Méditations, elle s'efforce de se rapprocher davantage du texte primitif, en en corrigeant le style, notamment pour éviter des ambiguïtés possibles. Mettons à part les CL 1 (1959) et CL 13 (1963) qui reproduisent le texte primitif à fin d'étude. En **1976**, à l'occasion du XL^e Chapitre général, Frère Miguel Campos réédite le texte primitif des MR avec une solide présentation. Frère Michel Sauvage publie en un volume de petit format toutes les Méditations, en **1982**. Les Œuvres complètes avec le jeu de disquettes du programme MicroBible de Mardesous (MBIBEL) offrent ensemble, depuis **1993**, l'accès papier et informatique aux textes.

5. Le titre, le vous et les destinataires

L'auteur des MR est clairement indiqué dans l'édition princeps : “M. Jean-Baptiste de La Salle, docteur en théologie, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes”. Reste la question du titre. “*MÉDITATIONS pour le temps DE LA RETRAITE à l'usage de toutes les personnes qui s'emploient à l'éducation de la jeunesse ; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des écoles chrétiennes pendant les vacances*”. Est-il du Fondateur ou des éditeurs ? En écrivant ses méditations, Jean-Baptiste de La Salle avait-il clairement en vue, en plus des Frères, d'autres éducateurs chrétiens, ou bien sont-ils désignés dans le titre pour élargir le public susceptible d'acquiescer le livre ?

On l'a noté plus haut : des termes aussi habituels dans les autres écrits lasalliens que ceux de “communauté”, de “société”, d’“obéissance” ne figurent pas dans les MR, pas plus que “Vierge” ou que “Marie” : celui de “Frère” est pratiquement absent, sauf dans les titres de 4 Méditations et en MR 208,2. “L'état” de vie des Frères n'est pas intégré au thème-clé du “ministère”. Cela rend l'accès du texte plus facile à tous ceux qui, dans la diversité de leurs vocations, participent comme enseignants-éducateurs à la mission de salut du Christ.

L'auteur de l'*Avertissement* (cf. annexe) renvoie explicitement à l'*Explication de la Méthode d'Oraison* (EM) pour justifier le style des MR et expliquer pourquoi on l'a respecté. Ce qui relance la question : les maîtres laïcs susceptibles d'utiliser les MR connaissaient-ils EM ? Étaient-ils assez familiers avec la doctrine paulinienne du “ministère” pour profiter de cette lecture ? Au Séminaire de maîtres pour la campagne de Reims (CL 7, 273) comme celui de la paroisse St-Hippolyte près de

Paris, l'oraison quotidienne faisait partie du règlement des élèves-maîtres (CL 7, 365): nul doute que leur formation les rendait aptes à profiter de la doctrine des MR.

Le recours habituel au *vous* est interrompu par des citations pauliniennes en *nous*, par celle du Christ *nous* demandant d'aimer *nos* ennemis (MR 202,2,1) ou par la mention de *notre* sainte religion. Celui qui parle n'exhorte pas ses lecteurs à imiter Paul mais Dieu (le Père) et Jésus-Christ. Il les guide en effet dans la relecture de ce que leur engagement dans les Écoles chrétiennes leur fait vivre. Cette démarche de reprise personnelle peut être éclairée par les *Considérations que les Frères doivent faire de temps en temps, et surtout pendant leur retraite, sur leur état et sur leur emploi*. "Considérez quel est votre état et comment vous y êtes entré, si ç'a été en vue de l'ordre et de la volonté de Dieu. S'il y a eu du mal, rétractez-le, s'il y a eu faute d'intention assez pure, formez-la maintenant et, comme si vous ne faisiez que d'y entrer, protestez que vous n'y voulez demeurer que parce que vous croyez que Dieu le veut." (R 16,1,1-2).

À la différence du *Recueil*, l'attention n'est pas d'abord portée sur les intentions intimes des maîtres mais sur l'ampleur du dessein de salut de Dieu, qui leur demande de participer à son ouvrage auprès des jeunes qui leur sont confiés et qui, autrement, seraient comme abandonnés à eux-mêmes. "Le Fondateur use d'un langage rigoureux, théologique, et ses Méditations n'ont rien de l'homélie pieuse. Leur langage est même austère, et leur style est sans apprêts. Mais à les scruter, on y découvre une doctrine très cohérente et qu'on sent longuement mûrie ; chaque mot, peut-on dire, prend toute sa valeur ce qui rend l'analyse difficile et décourage presque la synthèse" (M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcat*, p. 559). Cette vision ne part pourtant pas de vues abstraites mais de la réalité vécue relue grâce à l'Écriture et tout particulièrement aux écrits pauliniens.

6. Une théologie paulinienne du ministère de la réconciliation

Frère Miguel Campos a étudié la manière dont l'Écriture est citée dans les MR (CL 46). Dans sa *présentation* des MR en 1976 à l'occasion du XL^e Chapitre général, il résume ces **trois types de citations**. *Confession de foi* : le Fondateur "lit le fait ecclésial d'aujourd'hui vécu par les Frères dans l'ampleur historique du dessein de Dieu" ; "il dessille les yeux de ses disciples pour qu'ils aperçoivent ce qui est en jeu dans leurs humbles tâches : la réalisation du dessein de Dieu" (p. 44). *Citations-mémoire* : souvent en référence aux temps apostoliques, "il lit l'aujourd'hui du Frère en mémorial de la fidélité de Dieu qui agit puissamment dans l'histoire et continue à le faire ici et maintenant dans les engagements concrets des Frères" (id.), les aidant à percevoir en eux l'action de l'Esprit. *Citations-appel*, enfin : l'Écriture "est affirmée directement des Frères et place toute leur existence sous le jugement de Dieu, non pour les écraser sous la crainte, mais pour les inviter à renouveler sans cesse leur élan, à critiquer leurs comportements, à vérifier l'authenticité évangélique de leurs relations éducatives" (p. 45).

1 Co 3, 9-10 "constitue **un axe constant des MR** : l'Œuvre de Dieu à laquelle le Frère contribue selon la grâce, le don que Dieu lui a faits. (...) Le Fondateur a suivi intuitivement l'itinéraire théologique de saint Paul, et en particulier la montée progressive de sa réflexion sapientielle sur le mystère de la sagesse de Dieu, depuis les premières synthèses (1 Thess et 1 Cor) jusqu'aux synthèses postérieures des épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens" (p. 46).

"Dans **les Méditations 1 à 6** surtout, la thématique paulinienne des deux épîtres aux Corinthiens est souvent amplifiée par des citations des épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens, et affirmée directement des Frères (surtout MR 197-198). Loin de diluer le lieu concret de l'expérience religieuse des Frères, cette amplification transcendante de leur œuvre comme Œuvre de Dieu ne fait au contraire que mieux situer l'identité et la finalité de leur ministère. (...) Plus encore dans les six premières Méditations, la dimension historique-eschatologique impliquée dans **les Méditations 7 à 12** invite les Frères à une radicalisation historique, percevant qu'ils sont des hommes saisis par l'Esprit de Dieu, avec un charisme qui les pousse ardemment aujourd'hui à épouser la cause des enfants avec le zèle de la Nouvelle Alliance, jusqu'à consommer leur vie comme le Christ a aimé son Église. Enfin dans **les quatre dernières Méditations**, dont la tonique dominante est celle de la

joie eschatologique du jugement (...), loin de replier les Frères sur eux-mêmes ou sur leurs institutions, M. de La Salle les appelle à prendre au sérieux le jugement prophétique de Dieu, critiquant constamment leur vie et leurs activités” (p. 46-48).

7. La relecture d’un itinéraire dans l’histoire du salut

Ces 16 Méditations sont groupées par paires, la première donne à un aspect du ministère d’éducation chrétienne sa base théologique, tandis que la seconde s’ouvre à des perspectives plus concrètes sur le même thème. Contrairement aux autres Méditations, les MR forment un ensemble solidement structuré : d’où l’importance d’en repérer le plan. On a pu en proposer plusieurs : le Frère Patrice MAREY, par exemple, distinguait les acteurs principaux (Dieu, le Christ, l’Église, les maîtres, les enfants...). Le plus fécond semble de reconnaître la structure en *chiasme* (ou construction en ‘X’) et d’y voir “comme un récit, ayant un début : le monde tel qu’il est ; et une fin : le monde transformé et sauvé. C’est l’Histoire du cheminement des enfants et des Frères, d’une réalité blessée par le Mal, à une Terre promise, où la réalité nouvelle peut apparaître, grâce à tout le travail accompli en chemin” (Frère Jean-Louis SCHNEIDER, *Chercheurs de Dieu avec Jean-Baptiste de La Salle, cahier IV : les MR ou l’expérience de la prière ministérielle*, Maison Provinciale FEC, Paris, 1994).

MR 193-194	<i>Réalités et rêves : en marche vers la Terre Promise</i>	MR 207-208
MR 195-196	<i>Responsables de la mission de salut</i>	MR 205-206
MR 197-198	<i>La mission de salut et les conflits</i>	MR 203-204
MR 199-200	<i>Construire l’Église</i>	MR 201-202

Les symétries apparaissent ainsi : au début (193-194), la situation d’abandon des enfants des artisans et des pauvres ; à la fin (207-208), leur intégration à la communauté des élus – c’est tout le mouvement de l’histoire du salut dans laquelle s’inscrit l’action des Frères en réponse à l’appel de Dieu.

Coopérateurs de Jésus-Christ (195-196), ceux-ci doivent lui rendre compte (205-206) de la manière dont ils auront effectivement coopéré avec lui dans leur emploi. La fonction d’anges gardiens (197-198) à l’égard des jeunes qui leur sont confiés implique de les avertir et de les corriger (203-204) pour qu’ils se convertissent effectivement. Et si leur emploi est nécessaire à l’Église (199-200), ils doivent le remplir avec beaucoup de zèle (201-202).

La situation centrale de la dimension ecclésiale de leur ministère et de leur zèle montre bien que c’est là le nœud de ces 16 Méditations : le dessein de salut de Dieu passe par des hommes que Dieu consacre au service des jeunes et qui les groupe en communauté d’Église autour de la mission reçue pour qu’ils la remplissent avec un zèle ardent. Les perspectives du compte à rendre et de la récompense, en cette vie et au Ciel, loin de les replier sur eux-mêmes ou de faire rêver passivement, les engagent dans un renouveau apostolique au service des jeunes dont ils (se) sont chargés : la relation éducative est si importante qu’elle se densifie de joie eschatologique.

*

Avec le Frère Jean-Louis SCHNEIDER, on peut illustrer le style “avec inclusion” (ou *chiasme*) en relisant MR 193,3 (présentation au Centre International Lasallien Noël 1995) :

Le dessein de salut

Non seulement Dieu veut que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité, mais il veut que tous soient sauvés [1 Tim 2,4], et il ne peut pas le vouloir véritablement sans leur en donner des moyens, et par conséquent, sans donner aux enfants des maîtres qui contribuent, à leur égard, à l’exécution de ce dessein.

Le champ de Dieu

C’est là, dit saint Paul, le champ que Dieu cultive et l’édifice qu’il élève et c’est vous qu’il a choisis pour l’aider dans cet ouvrage, en annonçant à ces enfants l’Évangile de son Fils [1 Co 3,9], et les vérités qui y

sont contenues.

La parole de réconciliation

C'est pourquoi vous devez honorer votre ministère, tâchant d'en sauver quelques-uns [Rm 11,13-14]. Car puisque Dieu, selon l'expression du même Apôtre, vous a rendus ses ministres pour les réconcilier avec lui et qu'il vous a confié pour cet effet la parole de réconciliation à leur égard,

Annoncez l'Évangile

exhortez-les comme si Dieu les exhortait par vous, vous ayant destinés pour annoncer à ces jeunes plantes les vérités de l'Évangile [2 Co 5,18-20] et leur procurer des moyens de salut qui soient à leur portée.

Non avec des paroles étudiées

Enseignez-les-leur, non avec des paroles étudiées de peur que la croix de Jésus-Christ qui est la source de notre sanctification n'en soit anéantie [1 Co 1,17], et que tout ce que vous leur direz ne produise aucun fruit dans leur esprit et dans leur cœur.

Le champ de Dieu

Car ces enfants étant simples et la plupart mal élevés, il faut que ceux qui les aident à se sauver, le fassent d'une manière si simple que toutes les paroles qu'ils leur diront soient claires et faciles à comprendre.

Le dessein de salut

Soyez donc fidèles à cette pratique, afin que vous puissiez contribuer, autant que Dieu le demande de vous, au salut de ceux qu'il vous a confiés.

8. Les MR dans l'œuvre lasallienne

Pour lire avec fruit les MR, on pourra relire la très remarquable présentation qu'en faisait en 1976 le Frère Miguel CAMPOS pour l'édition du XL^e Chapitre général.

« Ouvrage fortement charpenté, note-t-il, il ne faudrait pas le lire comme une « histoire linéaire » ou comme une « synthèse théologique » ; il s'agit des *Méditations pour le Temps de la Retraite*. [...] « Méditations », elles ne sont pas écrites pour donner des raisons, pour convaincre les Frères de l'importance de leur ministère, ou pour leur faire reprendre conscience de vérités de la Révélation, mais pour susciter la prière. [...]

Ces Méditations :

1. sont indissociables de l'itinéraire évangélique de Jean-Baptiste de La Salle ;
2. sont un appel adressé aux Frères pour qu'ils expriment leur propre parole ;
3. sont une célébration du mystère ;
4. enfin, [...] à la lumière de l'Écriture, M. de La Salle discerne et éclaire son propre itinéraire et celui des Frères par une référence radicale à l'Œuvre de Dieu visiblement en acte dans l'histoire » (p.10..14).

On l'a déjà signalé : la volonté de s'adresser à un public plus large que les Frères a fait pratiquement disparaître ce vocable du texte des MR, sauf des titres de 4 Méditations et de MR 208,2 : « Oh ! quelle joie n'aura pas un Frère des Écoles chrétiennes, lorsqu'il verra un grand nombre de ses élèves en possession du bonheur éternel, dont ils lui seront redevables par la grâce de Jésus-Christ ! ». Rare passage « lyrique » dans des méditations composées habituellement *beaucoup plus en style d'instructions, d'exhortations et de règlements, qu'en style de méditations ; parce qu'il se s'y trouve point d'aspirations, d'affections, ni de résolutions* (Avertissement). Et l'auteur de cet Avertissement renvoie explicitement à l'*Explication de la Méthode d'Oraison* pour justifier ce style et le vocabulaire typique des MR, qui se retrouve à peu près tout entier dans MD 56.

On peut encore rappeler la singularité que les MR représentent dans les écrits, qu'on appelle « spirituels », du Fondateur : l'absence de tout un secteur de la vie des Frères. Des termes aussi habituels que ceux de « communauté », de « société », de « obéissance » ne figurent pas dans les MR, pas plus d'ailleurs que « Vierge » ou que « Marie ».

Au risque de nous répéter, soulignons que le thème-clé du « ministère » n'est donc pas ici intégré à "l'état" de vie des Frères. Cela rend son accès plus facile à tous ceux qui, dans la diversité de leurs vocations, participent à la mission de Jésus-Christ comme enseignants-éducateurs. Cependant, le fréquent recours à l'Écriture demande un minimum de connaissance des lettres de Paul : non pour comprendre le Fondateur à partir de Paul, mais pour saisir comment l'expérience de Paul éclaire celle de Jean-Baptiste de La Salle, des premiers Frères et la nôtre propre.

*

ANNEXE

Avertissement

Les Méditations pour la retraite, contenues dans ce petit livre, dans lesquelles il est traité assez amplement des principaux devoirs des personnes qui se sont dévouées généreusement à l'éducation chrétienne de la jeunesse, ont été composées par Monsieur de La Salle, afin de leur donner moyen de se bien pénétrer de ces devoirs si importants dans leurs retraites spirituelles.

C'est aussi pour cette raison qu'il a jugé à propos, que les Frères des Écoles chrétiennes en fissent le sujet de leurs oraisons l'après-midi des huit jours de retraite qu'ils font chaque année dans le temps des vacances, pour leur faire concevoir la grandeur de leur emploi, et la nécessité dans laquelle ils étaient de se bien acquitter d'un si saint ministère et d'en remplir fidèlement toutes les obligations.

Il a réduit ce petit ouvrage en seize Méditations qui sont deux pour chaque jour de la retraite, de sorte qu'en cas de besoin, une des deux pourra tenir lieu de lecture publique ou particulière, et servir de matière à la conférence ou exhortation du soir

On a eu soin, avant de mettre ces Méditations sous la presse, de les faire examiner par une personne orthodoxe et de science, laquelle y a corrigé un grand nombre de fautes qui s'y étaient glissées par le peu de soin et par la négligence des copistes.

On a trouvé à propos, par respect pour l'auteur, de laisser ces Méditations telles qu'elles étaient, quoiqu'on remarque qu'elles sont composées beaucoup plus en style d'instructions, d'exhortations et de règlements qu'en style de méditations, parce qu'il ne s'y trouve point d'aspirations, d'affections ni de résolutions ; mais on n'en sera pas étonné lorsqu'on fera attention que le pieux auteur l'a fait à dessein, aussi bien que dans celles qu'il a faites pour tous les dimanches et fêtes de l'année, ayant eu plus en vue, en les faisant, d'instruire et d'exhorter les Frères, que de leur apprendre à faire des aspirations, des affections et des colloques, y ayant pourvu d'ailleurs en leur donnant une méthode de la manière dont ils devaient faire l'oraison mentale, qui leur enseigne fort clairement à former des aspirations, des affections et des résolutions par eux-mêmes, facilement et avec fruit – ce saint homme ayant pour maxime que les actes susdits produits par l'abondance du cœur valaient incomparablement plus que lorsqu'ils étaient produits par le moyen et le secours de ces aspirations et affections qui se trouvent quelquefois dans les autres Méditations, quoiqu'il fût fort éloigné de les condamner.

Il y a aussi plusieurs répétitions des mêmes choses dans plusieurs de ces Méditations. Il ne s'en faut pas étonner, puisque c'était une pratique assez ordinaire de Notre Seigneur, comme on le peut voir en plusieurs endroits de l'Évangile. C'était aussi celle de saint Paul, de saint Jean l'Évangéliste et de beaucoup d'autres saints, tant du Vieux que du Nouveau Testament, qui en usaient ainsi par le mouvement du Saint-Esprit afin de mieux imprimer dans l'esprit et dans le cœur les vérités saintes qu'ils annonçaient.

La simplicité aussi, et la candeur, qui éclatent dans ces Méditations, feront peut-être penser à quelqu'un que l'art de s'insinuer n'y paraît pas dans toute son étendue ? Quoi qu'il en soit, l'expérience cependant en a toujours fait voir évidemment des fruits considérables ; après tout, on y remarque en tous les endroits cette piété sincère dont ce saint prêtre était rempli, et ce zèle ardent dont il brûlait pour l'instruction des enfants.

Enfin, on ne doit pas être surpris si cet homme apostolique a si fort relevé la dignité et le mérite de l'emploi et des fonctions des personnes qui se sont consacrées à l'instruction chrétienne des enfants et que, pour ce sujet, il cite un si grand nombre de passages de l'Écriture sainte pour confirmer ce qu'il expose, et particulièrement des Épîtres de saint Paul qu'il possédait parfaitement, sur l'autorité duquel il se fonde ; c'est qu'il savait par une longue expérience, et beaucoup plus par les lumières qu'il en avait reçues de Dieu, combien l'instruction de la jeunesse était précieuse et considérable aux yeux de sa divine Majesté, s'efforçant par là d'inspirer les mêmes sentiments à ceux à qui il parlait. Il était aussi persuadé que beaucoup de personnes regardaient ce ministère comme fort peu de chose, contre la pratique et le sentiment de Jésus-Christ même, et de plusieurs saints et illustres personnages qui en ont fait un très grand état et qui s'y sont employés avec un zèle surprenant – de ce nombre sont saint Jérôme, saint Grégoire, etc. et une infinité d'autres dont parle l'Histoire ecclésiastique. L'exemple de saint Protogène est admirable en ce point : il était évêque d'Édesse, il fut exilé par l'Empereur Valens, Arien, dans la ville d'Antinoüs, en Égypte, remplie de beaucoup d'idolâtres ; il s'y employa à faire l'école avec un succès merveilleux car il y déracina par ce moyen presque tout le paganisme.

Saint Cassien en fit de même en la ville d'Imola, en Italie, lequel fut abandonné, par la sentence du juge, à la vengeance des enfants qu'il instruisait, dont une partie était encore païens et obtint d'eux la palme du martyre. Enfin, l'exemple admirable du grand et dévot Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, est une suffisante preuve de cette vérité, lequel, s'étant retiré à Lyon, ne crut pas rien faire d'indigne de sa dignité de s'appliquer à faire l'école aux enfants et à travailler par ses soins à les retirer de la corruption, disant à ceux qui l'exhortaient à employer ses talents à des actions plus éclatantes : Cela serait peut-être, dit-il, plus glorieux, mais non pas plus utile ?

FIN